

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **ADIMEXA SA, en liquidation, Cheyres**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 21.11.2002
4.

Echéance de préavis des créances: **23.01.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Ingeborg Theek, La Riaz, 1468 Cheyres
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Ils sont informés que la liquidatrice se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).

Philippe ULDRY, notaire
1701 Fribourg

(00029211)